

N° 2026-009

## OBJET :

Contrat d'assurance statutaire  
2027-2030 et convention de  
participation prévoyance 2027-2032  
Mandat au CDG74 pour participer à  
la mise en concurrence

L'an deux mil vingt-six, le 20 janvier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Montriond, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 14 janvier 2026

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick et MUFFAT Sophie.  
MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, GALLAY Cyrille, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

## Résultat du vote :

votants : .....25  
pour : .....25  
contre : .....00  
abstention : .....00

Procurations ont été données :

- par Mme LEFANT Myriam à BÉARD Patrick,
- par Mme VERMANT Rebecca à M. VINET Philippe.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

*Condiérant l'opportunité pour la CCHC de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant une partie des frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;*

*Considérant l'opportunité pour la CCHC de faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation pour le risque « Prévoyance » ;*

*Considérant l'opportunité de confier au CDG de la Haute-Savoie le soin d'organiser une procédure de mise en concurrence ;*

*Considérant que le CDG de la Haute-Savoie peut souscrire de tels contrats pour son compte, si les conditions obtenues donnent satisfaction à la CCHC,*

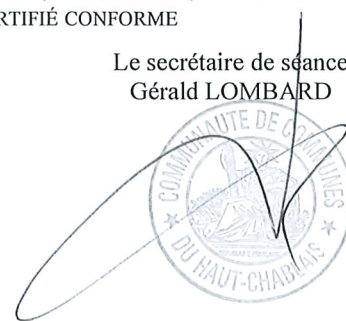
## Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- **donne mandat** au CDG de la Haute-Savoie pour lancer une procédure de marché public en vue de souscrire pour son compte, le cas échéant, un ou plusieurs contrats d'assurance auprès d'une entreprise agréée, et ce pour le contrat groupe risques statutaires et pour la convention de participation pour le risque prévoyance,
- **précise** que la décision éventuelle d'adhérer aux contrats proposés fera l'objet d'une délibération ultérieure, après avis du CST.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente  
Yannick TRABICHET

Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD



CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE  
Reçu en Préfecture  
Le : .....  
Publié ou notifié  
Le : .....

